

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 31/03/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant la Clothianidine SRD2021-03. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

# INSECTICIDE CLOTHIANIDINE

INSECTICIDE

USAGE COMMERCIAL

GROUPE	4 A	INSECTICIDE
--------	-----	-------------

GRANULÉS DISPERSABLES DANS L'EAU POUR L'UTILISATION DANS LES GRAMINÉES À GAZON (LES TERRAINS DE GOLF ET LES GAZONNIÈRES SEULEMENT), LES POMMES DE TERRE, LES PATATE DOUCE, LES RAISINS, ET LES CUCURBITACÉES ET LES FRUITS À NOYAU POUR LUTTE CONTRE LES INSECTES NUISIBLES ÉNUMÉRÉS

PRINCIPE ACTIF : Clothianidine.....	50 %
-------------------------------------	------

Avertissement: contient l'allergène lait

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 29384  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX**

**Contenu net : 25 g – 10 kg**

Valent Canada, Inc.  
201-230 Hanlon Creek Blvd.  
Guelph, Ontario  
N1C 0A1  
www.valent.ca  
1-800-682-5368

Culture	Organisme nuisible	Date de la dernière utilisation
Fruits à noyau – abricot, cerise douce et acide, nectarine, pêche, prune, prune et prucot	Punaise marbrée	11 Avril, 2022

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :**

Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**EN CAS D'INHALATION :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.

**Ce produit est toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées au traitement direct, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en floraison. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus laissés sur les fleurs, les feuilles et le pollen et dans le nectar par les traitements appliqués au sol.**

**Ne pas placer les abeilles domestiques dans les cultures de pomme de terre ou de patate douce qui ont subi un traitement au sol pendant la période de floraison.**

**NE PAS appliquer sur les cultures ou les mauvaises herbes en floraison ni lorsque des abeilles sont présentes. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité des zones d'épandage.**

Pour réduire encore davantage le risque d'exposition pour les insectes pollinisateurs, consulter les directives complètes sous la rubrique « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides– Pratiques exemplaires de gestion » sur le site Web de Santé Canada ([www.canada.ca/pollinisateurs](http://www.canada.ca/pollinisateurs)). Suivre les directives propres à la culture pour ce qui est de la période d'application.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dont les habitats se situent à proximité des zones d'épandage, comme les haies et les boisés.

La clothianidine est persistante et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la clothianidine aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, p. ex.) et/ou lorsque la nappe d'eau se situe à faible profondeur.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN  
EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-682-5368***

#### **PRÉCAUTIONS :**

#### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Provoque une irritation faible ou modérée des yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau tel que le butyle ou le nitrile, des chaussures et des chaussettes. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer l'équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maison.

N'appliquer que si le risque de dérive vers des habitations ou d'autres lieux d'activités humaines tels que maisons, chalets, écoles ou aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température et du réglage de l'équipement d'épandage et du pulvérisateur.

### **Délai de sécurité après traitement**

Pour les pommes de terre, les vergers, les vignes et les gazonnières commerciales :

**NE PAS** retourner ni permettre à quiconque de retourner sur les lieux traités à l'intérieur du délai de sécurité après traitement, soit 12 heures après l'application.

Sur le gazon (terrains de golf) :

**INTERDIRE** l'accès public tant que les surfaces traitées ne sont pas sèches.

Ne pas faire paître le bétail sur les surfaces traitées, ni le nourrir du fourrage ou du foin traités.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, communiquez avec Valent Canada Inc.

### **PRÉCAUTIONS POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN**

Appliquer seulement ce produit avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses d'application et les instructions figurant sur l'étiquette.

Les doses, les conditions et les mises en garde indiquées sur l'étiquette sont spécifiques à ce produit. Lire toute l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. N'appliquer qu'à la dose déclarée sur l'étiquette pour les applications par voie aérienne. Si aucune dose n'est indiquée pour l'utilisation visée, ce produit ne peut être utilisé, quel que soit le type d'équipement d'application par voie aérienne.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon inégale (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Appliquer seulement si les conditions météorologiques au site d'application permettent d'obtenir une ouverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables et les bonnes pratiques spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le Guide national d'apprentissage -

Application de pesticides par aéronef préparé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

#### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il est souhaitable que le pilote dispose de moyens de communication à chaque site de traitement au moment de la pulvérisation. Le personnel au sol de même que les préposés au mélange et au chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange des produits et leur chargement ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation.

Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver soigneusement les mains et le visage avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le poste de pilotage de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Si vous avez des questions, appelez le fabricant au 1-800-682-5368 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du conseiller agricole de votre province ou territoire. Ce produit doit être appliqué en fonction des spécifications suivantes :

Volume : Appliquer à la dose déclarée dans un volume de pulvérisation minimal de 45 litres par hectare.

## ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

### Élimination du contenant

#### Contenant recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Vider complètement le contenant dans la cuve du pulvérisateur. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## ENTREPOSAGE :

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire et bien ventilé. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci.

## GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance à l'insecticide CLOTHIANIDINE, insecticide du groupe 4A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide CLOTHIANIDINE et à d'autres insecticides du groupe 4A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide CLOTHIANIDINE ou les insecticides des groupes 4 et 4A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent Canada Inc. au 1-800-682-5368 ou à [www.valent.ca](http://www.valent.ca).

## **MODE D'EMPLOI :**

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

L'insecticide CLOTHIANIDINE est un insecticide à large spectre pour la suppression d'un large éventail d'insectes infestant les graminées à gazon (terrains de golf et gazonnières seulement), les pommes de terre, la vigne, et les cucurbitacées et les fruits à noyau. Lorsqu'il est appliqué conformément aux directives, l'insecticide CLOTHIANIDINE procure une suppression résiduelle des insectes. La durée de la suppression résiduelle dépend de facteurs environnementaux, de la croissance des végétaux, de la dose utilisée et du degré d'infestation par les insectes.

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles des milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser dans cet objectif.

### **RESTRICTIONS RELATIVES AUX CULTURES DE ROTATION**

On peut semer du maïs, du canola, des pommes de terre, des cucurbitacées ou des patates douces en tout temps. Un délai d'un an est requis avant le semis ou le repiquage de légumes-feuilles, de légumes-racines et de tubercules (à l'exception des pommes de terre et des patates douces). On peut semer du soja après un délai de 30 jours.

### **DIRECTIVES GÉNÉRALES**

- NE PAS effectuer d'application foliaire de l'insecticide CLOTHIANIDINE après une application sur les plantons, dans le sillon ou sur le sol d'un produit contenant de la clothianidine, ni après l'utilisation d'un autre insecticide de la classe des néonicotinoïdes (insecticides des groupes 4 ou 4A).
- Si la limite saisonnière maximale de l'insecticide CLOTHIANIDINE a été appliquée et que la population d'insectes nécessite des traitements supplémentaires, utiliser un autre insecticide homologué qui n'appartient pas à la classe des néonicotinoïdes (insecticides des groupes 4 ou 4A).
- NE PAS appliquer par voie aérienne, sauf sur les cultures pour lesquelles l'étiquette donne expressément des directives pour ce type d'application.

### **DIRECTIVES DE MÉLANGE**

1. Avant de procéder au mélange, nettoyer la cuve du pulvérisateur en suivant les recommandations de nettoyage décrites sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié du volume d'eau désiré et mettre l'agitateur en marche.
3. Ajouter la quantité requise de l'insecticide CLOTHIANIDINE dans la cuve.
4. Tout en poursuivant l'agitation, remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré.
5. Poursuivre l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS laisser le mélange reposer sans agitation.
6. Après l'utilisation, rincer et nettoyer la cuve à fond. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque usage et appliquer l'eau de rinçage sur la surface traitée.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer le produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la

classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/h au site d'application tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/h à l'altitude du vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. La longueur occupée par les buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, lisez et respectez toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les doses et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivez les mesures de précaution les plus strictes de l'étiquette pour le mélange, le chargement et l'application indiquées sur les deux étiquettes des produits.

### Zones tampons de pulvérisation:

Aucune zone tampon n'est requise dans les cas suivants :

- Les utilisations au moyen d'un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.
- Les applications par mouillage du sol ou avec incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat d'eau douce sensible le plus proche, dans la direction du vent (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des habitats d'eau douce des profondeurs:	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur pour grandes cultures	Pommes de terre		10	4
	Cucurbitacées		10	5
	Raisins		15	5
	Gazon		15	10
Pulvérisateur pneumatique	Vignes, fruits à noyau	Début de croissance	35	25
		Fin de croissance	25	15
Épandage aérien	Pommes de terre	Voilure fixe	100	35
		Voilure tournante	95	30

Quand les mélanges en cuve sont autorisés, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes correspondant au plus gros calibre indiqué pour les produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'ASAE.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon qui se trouve dans le section Pesticides du site web Canada.ca.

<b>MODE D'EMPLOI DANS LE GAZON (LES TERRAINS DE GOLF ET LES GAZONNIÈRES SEULEMENT)</b>		
<b>Insectes</b>	<b>Taux (g/100 m<sup>2</sup>)</b>	<b>Remarques</b>
Hanneton européen Scarabée japonais Hanneton masqué Scarabée asiatique des jardins Scarabée oriental	2,5 (250 g/ha)	Faire l'application pendant la période la plus intense de ponte des œufs de l'espèce ciblée, en commençant dès l'apparition des premiers adultes. La nécessité d'une application devrait tenir compte de la surveillance historique du site, des enregistrements ou des expériences antérieures, du piégeage des adultes de la saison en cours ou d'autres méthodes.  S'assurer qu'une application de l'insecticide CLOTHIANIDINE est suivie d'une irrigation ou d'une pluie suffisante pour déplacer la matière active à travers le chaume.
Ce produit peut être utilisé sur toutes les surfaces de gazon des terrains de golf et les gazonnières. Appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE dans une quantité d'eau suffisante (4-8 L/100 m <sup>2</sup> ) pour fournir une distribution optimale sur la surface traitée. NE PAS faire plus d'une application par année. Éviter de tondre le gazon tant que celui-ci n'a pas été irrigué ou qu'il n'a pas plu, à défaut de quoi l'uniformité du traitement pourrait être affectée.		

<b>MODE D'EMPLOI DANS LES POMMES DE TERRE – APPLICATION FOLIAIRE</b>		
<b>Insectes</b>	<b>Taux (g/ha)</b>	<b>Remarques</b>
Pucerons Doryphore de la pomme de terre Cicadelles	70-105	Appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE au moyen d'un pulvérisateur terrestre, dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme, ainsi qu'une absorption et une performance optimales de l'insecticide CLOTHIANIDINE. Par voie aérienne, appliquer dans 45-50 L d'eau/ha.  Appliquer lorsque les populations de ravageurs commencent à augmenter, mais avant que des populations dommageables ne soient établies. Ne pas traiter entre le stade de fermeture des rangs à 50 % et la chute des pétales. .
Ne faites pas plus d'un application par an. Ne pas effectuer d'application foliaire de l'insecticide CLOTHIANIDINE si un produit contenant de la clothianidine ou un autre insecticide des groupes 4 ou 4A a été appliqué sur les plantons ou sur le sol. Ne pas appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE moins de 14 jours avant la récolte.		

<b>MODE D'EMPLOI DANS LA VIGNE / LES RAISINS</b>		
<b>Insectes</b>	<b>Taux (g/ha)</b>	<b>Remarques</b>
Cicadelles	100-140	Faire une application avant que les populations d'insectes n'atteignent un seuil dommageable.
Phylloxera de la vigne Cochenille	140-210	
Thrips	140	
Punaise marbrée (répression seulement)	210	
<p>Ne pas appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE moins de 1 jour avant la récolte. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur terrestre, dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme du feuillage, avant que les populations d'insectes n'atteignent un seuil dommageable. Utiliser le plus fort taux si la pression exercée par les insectes est intense.</p> <p>Ne pas faire plus de 1 application par année et ne pas dépasser 210 g/ha par année.</p> <p><b>Ce produit est toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur les cultures en floraison. Ne pas appliquer pendant la floraison ni lorsque des abeilles sont présentes.</b></p> <p>Éviter d'appliquer le produit lorsque des abeilles butinent les fleurs des plantes couvre-sol dans la zone traitée. Si des abeilles butinent les plantes couvre-sol et si celui-ci contient des plantes ou des mauvaises herbes à fleurs, toujours enlever les fleurs avant d'appliquer le traitement. La tonte, le disquage, le paillage, le hachage ou l'application d'un herbicide certifié permettent d'éliminer les fleurs.</p>		
<b>AVIS À L'ACHETEUR/L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR UN USAGE SPÉCIAL :</b>		
<p>Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits dans cette section de l'étiquette n'a pas été élaboré par Valent Canada Inc.; il a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités demandés par les utilisateurs. Valent Canada Inc. ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie de rendement (efficacité) ni de tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est utilisé pour l'usage décrit dans cette étiquette. Conséquemment, l'utilisateur assume tous risques ou dommages et dégage Valent Canada Inc. de toute responsabilité quant aux risques ou dommages relatifs à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit dans l'usage décrit dans cette étiquette.</p>		
<b>DERNIER JOUR D'UTILISATION : 11 AVRIL 2022</b>		
<b>MODE D'EMPLOI DANS LES FRUITS À NOYAU - ABRICOTS, CERISES DOUCES ET ACIDES, NECTARINES, PÊCHES, PRUNES ET PLUMCOTS</b>		
<b>Insectes</b>	<b>Taux (g/ha)</b>	<b>Remarques</b>
Punaise marbrée (répression seulement)	210-420	Commencer les traitements lorsque les populations d'insectes commencent à se constituer, mais avant l'atteinte du seuil de dommages.
<p>Ne pas appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE moins de 7 jours avant la récolte. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur terrestre, dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme du feuillage, avant que les populations d'insectes n'atteignent un seuil dommageable. Utiliser le plus fort taux et l'intervalle le plus court entre les traitements si la pression exercée par les insectes est intense. Si un dépistage en indique la nécessité, on peut faire une 2<sup>e</sup> application de 10 à 14 jours après le premier traitement.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 applications par année et ne pas dépasser 420 g/ha par année.</p>		

**Ce produit est toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur les cultures en floraison. Ne pas appliquer pendant la floraison ni lorsque des abeilles sont présentes.**

<b>MODE D'EMPLOI DANS LES PATATES DOUCES</b>		
<b>Insectes</b>	<b>Taux (g/ha)</b>	<b>Remarques</b>
Larves de : Hanneton européen Scarabée japonais Hanneton masqué Scarabée asiatique des jardins Scarabée oriental	448	<p>Appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE en présemis avec incorporation, avant la transplantation des boutures de patates douces.</p> <p>Utiliser un volume d'eau suffisant lors du pré-mélange afin d'assurer une absorption et performance optimale de l'insecticide CLOTHIANIDINE.</p> <p>Veiller à ce que la transplantation est suivie d'une irrigation ou de pluie suffisante pour assurer une absorption et performance optimale de l'insecticide CLOTHIANIDINE.</p> <p>La durée du contrôle peut varier selon les conditions climatiques et édaphiques. Si la pression des ravageurs commence à augmenter dans la saison de croissance, appliquer un insecticide homologué avec un autre mode d'action.</p>

Ne pas faire plus de une (1) application par année. Ne pas faire d'application foliaire d'insecticide du groupe 4 ou 4A suite à une application au sol.

**MODE D'EMPLOI DANS LES CUCURBITACÉES - Courge poivrée, pomme de merveille, poire de merveille, melon amer, courge musquée, giraumon, cantaloup, melon casaba, chayotte, margose à piquants, okra chinois, courge cireuse, pastèque à confire, melon crenshaw, courge à cou tors, concombre, courge-bouteille, gourde comestible, concombre des Antilles, melon golden pershaw, gourde hechima, melon honey ball, melon honeydew, courge hubbard, gourde hyotan, melon mango, *Momordica* spp., melon brodé, melon de Perse, melon ananas, citrouille, melon Santa Claus, pâtisson, melon serpent, courge spaghetti, courge à cou droit, courge d'été, melon véritable, courge à moelle, pastèque, courge d'hiver, courgette**

<b>Insectes</b>	<b>Taux (g/ha)</b>	<b>Remarques</b>
-----------------	--------------------	------------------

<p>Chrysomèle du concombre (répression seulement)</p> <p>Nymphes de la punaise de la courge (répression seulement)</p> <p>Nymphes de la punaise terne (répression seulement)</p>	<p>140</p>	<p>Appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE lorsque l'on observe des populations d'insectes se rapprochant du seuil d'intervention. Ne pas attendre que les populations se soient établies au-delà du seuil d'intervention.</p> <p>Appliquer l'insecticide CLOTHIANIDINE dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme du feuillage. Une excellente couverture est requise pour obtenir une suppression optimale. Pour optimiser la couverture, utiliser une pression de pulvérisation, des buses, un espacement des buses et un volume d'eau à l'hectare appropriés.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ne pas faire plus de 1 application par année.</li><li>• Ne pas appliquer plus de 140 g/ha/année.</li><li>• Ne pas appliquer après que la 4<sup>e</sup> vraie feuille sur la tige principale est déployée.</li><li>• Ne pas utiliser dans les cultures destinées à la production de semences.</li><li>• Ce produit est toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur les cultures en floraison. Ne pas appliquer pendant la floraison ni lorsque des abeilles sont présentes.</li><li>• Ne pas effectuer d'application foliaire de l'insecticide CLOTHIANIDINE si un produit contenant de la clothianidine ou un autre insecticide de la classe des néonicotinoïdes (insecticides des groupes 4 ou 4A) a été appliqué sur les plantons ou sur le sol.</li></ul>		